



GORGES  
DE L'ARDÈCHE  
SYNDICAT DE GESTION

## Les bivouacs des gorges de l'Ardèche

Recherchent

Deux « Gardiens de bivouacs »

CDD de 3,5 mois

**15 mai-31 août 2026**

Au cœur de la réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche

### Contexte

Le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) conduit des missions de préservation, de gestion et de mise en valeur sur plusieurs espaces naturels protégés, dont la **Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche**, avec comme objectifs de favoriser la naturalité du site, conserver le patrimoine naturel et culturel, maîtriser la fréquentation et entretenir les infrastructures d'accueil et de découverte.

Afin d'accueillir les visiteurs (environ 20 000 par an) qui choisissent de faire la traversée de la Réserve Naturelle, à pied ou en canoë, sur 2 jours, le SGGA gère les **2 aires de bivouac** (Gaud et Gournier) par délégation de gestion du Département de l'Ardèche.

La promotion et la mise en valeur des bivouacs fait l'objet d'un partenariat étroit avec l'Office du Tourisme Gorges de l'Ardèche Pont d'Arc ; l'objectif partagé étant d'améliorer l'accueil et la sensibilisation des publics pour favoriser une véritable expérience privilège de séjour nature en espace protégé.

Aujourd'hui, le SGGA et ses partenaires souhaitent requalifier les bivouacs autour de deux axes :

- La requalification des équipements qui doivent être en phase avec les principes de la transition écologique et énergétique,
- L'amélioration de l'accueil par une nouvelle organisation des équipes, notamment par le recrutement de responsables de camp pour l'ensemble de la saison et par le renforcement des actions de sensibilisation auprès des visiteurs (gestion de l'eau, des déchets, du bruit, découverte nature...).

Les questions d'entretien des espaces extérieurs, du matériel de location et des bâtiments sanitaires sont également au cœur des préoccupations du SGGA.

Pour mener à bien cette action d'entretien, d'accueil et d'animation sur les bivouacs, le SGGA recherche deux gardiens de bivouacs.

L'équipe bivouacs est ainsi composée au cœur de l'été :

Missions	Lien avec équipe permanents du SGGA	Autorité hiérarchique	Accueil de qualité, médiation, contact	Coordination équipe bivouac	Gardiennage, Surveillance, Logement sur place	Entretien général, propreté	Animation nature
Chef de camp	Référent	Oui sur équipe bivouac	Référent	Référent	Oui	Oui	Si compétences
Gardien	Si chef de camp absent	Non	Oui	Si chef de camp absent	Oui	Oui	Si compétences
Saisonnier accueil, entretien	Si besoin	Non	Oui	Non	Non	Oui	Si compétences

## **Missions**

**Sous l'autorité du chef de camp et du référent bivouacs du SGGA, ces postes assurent les 4 missions suivantes :**

- Accueil des visiteurs, contact, sensibilisation au cœur de la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche. Il s'agit d'une mission centrale.
- Gardiennage du bivouac (bénéficie à ce titre d'un logement pour nécessité absolue de service).
- Entretien de l'ensemble des équipements. Il peut suppléer le chef de camp lors des jours de repos.
- En fonction de ses compétences, le gardien-saisonnier peut également assurer des actions de médiation-animation nature (mission optionnelle).

### **1. Une mission principale d'accueil des visiteurs au cœur de la réserve nationale**

**Accueil, sensibilisation aux bons comportements, veille à la tranquillité du site et à l'orientation des visiteurs**

Cette mission est déterminante quant à l'image que les visiteurs auront du bivouac, de la réserve nationale et plus largement de son gestionnaire le SGGA :

- Il doit être à l'écoute, avoir une attitude souriante, chaleureuse, et polie. Il doit avoir des aptitudes à la médiation en cas de conflits. Une expérience dans la gestion d'équipe est un plus.
- Il explique autant que nécessaire les règles du bivouac et les bons comportements attendus.
- Il contrôle l'accès aux lieux, fait patienter, oriente les clients, voire les accompagne jusqu'au point demandé.
- Il doit être en capacité de répondre aux différentes questions posées par un visiteur. Il doit connaître parfaitement l'organisation des lieux, la localisation des espaces, le déroulé de la soirée, les règles de sécurité, la réglementation de la Réserve, mais aussi le SGGA et son actualité.
- Il peut être amené à vendre des tickets bivouac et équipements, des boissons, des livres et souvenirs (mandataire d'une régie de recette). Dans ce cadre, une grande rigueur est demandée dans l'application des consignes émanant de la régisseuse.
- En cas d'urgence, il doit avoir les bons réflexes.

### **2. Une mission de gardiennage**

L'agent sera chargé de gardiennier l'aire de bivouac en binôme avec le chef de camp. Il pourra assurer cette mission seul en cas d'absence pour repos du chef de camp. En dehors des plages de travail, la mission de gardiennage comprend notamment une veille téléphonique qui sera partagée avec le chef de camp. En effet, les questions de sécurité des personnes et des biens et de relai auprès des autorités (SGGA, gendarmerie, pompiers) sont indispensables. Dès lors qu'elle nécessite une intervention spécifique validée par le référent bivouacs du SGGA, la mission de gardiennage entraîne un décompte d'heures supplémentaires (rémunérées ou récupérées).

**De ce fait, il bénéficiera d'une concession de logement qui se traduira par :**

- L'affectation durant toute la durée du contrat d'une chambre individuelle, l'accès à toutes les parties réservées aux saisonniers (sanitaires, espace cuisine et repos) ;
- La nécessité de demeurer sur site sauf accord express du responsable bivouacs et durant les jours de repos, variables de 1 à 2 jours par semaine.

Dans le cadre de cette mission de gardiennage, l'agent veillera sur le site (veille téléphonique notamment) et assurera un contact si besoin auprès des visiteurs.

Les missions plus classiques de plages effectives de travail lui seront indiquées par le responsable bivouacs du SGGA.

Le gardien devra assurer la suppléance du chef de camp durant son absence pour repos. Cette suppléance fera l'objet d'un point spécifique avant l'absence du chef de camp.

Il est particulièrement chargé de veiller au maintien en bon état de propreté des espaces réservés aux agents saisonniers.

En cas d'urgence, il doit avoir les bons réflexes.

### 3. Une mission d'entretien de l'ensemble des espaces publics et communs

La propreté des bivouacs (sanitaires, plages, barbecues, planchas, espaces pédagogiques, etc.) intervient directement dans la qualité de l'accueil et participe à la sécurité des agents et des visiteurs.

Aussi, chaque jour, les bivouacs doivent être dans un état de propreté irréprochable afin d'accueillir les clients (scolaires, grand public, groupes, etc.) dans de bonnes conditions d'hygiène et de propreté :

- 2 nettoyages complets des sanitaires aux heures creuses de fin de matinée et de fin de soirée.
- Plusieurs cycles de désinfection des espaces communs.
- 1 nettoyage quotidien des autres espaces publics et communs (barbecues, planchas, tentes, plages, espace nuit, réception, etc.).

Il doit respecter rigoureusement le planning de nettoyage prévu ainsi que les protocoles, dans le respect des clients et des espaces naturels (bruit, dosage, ...).

### 4. En option et fonction des compétences : Une mission de médiation/animation nature

**Chaque soir, des animations sont proposées au public vers 19h** (horaire variable en fonction du nombre de personnes présentes, durée des animations courte) afin :

- De faire prendre conscience aux visiteurs de la richesse et de la fragilité des milieux naturels, des espèces animales et végétales présentes dans la réserve,
- Faire passer des messages relatifs au respect des bonnes pratiques et de la réglementation en espace naturel protégé, de façon ludique.

Cela suppose à la fois de **bonnes connaissances naturalistes** des lieux et d'autre part de **bonnes connaissances en techniques de médiation**.

Les agents bénéficieront d'une formation par l'équipe permanente du SGGA au moment de leur prise de poste.

D'autre part, il pourra être demandé à l'agent de :

- Collecter des données qualitatives et quantitatives de fréquentation afin de réaliser un bilan de fin de saison ;
- Identifier les éventuels besoins complémentaires à mettre en œuvre et proposer d'éventuelles améliorations ;
- Intervenir sur d'autres lieux.

#### Profil recherché

Niveau de formation souhaité : bac pro à bac+2 tourisme ou en gestion et protection de la nature et/ou animation nature.

Dans tous les cas, un fort goût pour le contact humain est impératif, et dans un esprit de pédagogie et de médiation.

Expérience appréciée en matière de coordination d'équipe.

Compétences/expériences dans les missions demandées en fonction des profils recherchés : accueil, entretien, propreté, gestion et protection de la nature et/ou animation nature.

- ✓ Importante capacité relationnelle, d'écoute, de compréhension et de dialogue
- ✓ Forte capacité d'organisation et d'adaptation
- ✓ Polyvalent, efficace et autonome
- ✓ Bonne condition physique
- ✓ Attitude souriante, chaleureuse et polie
- ✓ Connaissance du territoire appréciée
- ✓ Formation 1<sup>er</sup> secours indispensable
- ✓ Disponibilité et flexibilité
- ✓ Connaissances naturalistes et en animation grand public appréciées
- ✓ **Bon niveau en anglais**
- ✓ Permis B

## **Conditions de travail**

Emploi saisonnier de 3,5 mois

Service le matin 7h30-13h et/ou en fin de journée de 16h à 22h30 de 5 à 6j/semaine en fonction des plannings

Travail les week-end et jours fériés

Contrat à durée déterminée : du 15 mai au 30 août

Poste basé aux bivouacs de Gaud ou de Gournier

Salaire : 1 900 € brut (+ indemnité de congés payés en fin de contrat)

## **Calendrier**

Date de publication : 26/01/2026

Date limite de dépôt des candidatures : 10/03/2026

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à :

Monsieur Pascal BONNETAIN, Président du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Par courrier : SGGA - 17 place du Couvent - 07700 SAINT-REMEZE

Ou par mail à [info@gorgesdelardeche.fr](mailto:info@gorgesdelardeche.fr)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre par mail François VEYRIER, responsable du pôle technique : [f.veyrier@gorgesdelardeche.fr](mailto:f.veyrier@gorgesdelardeche.fr)